

Solidarités

Le Crédit Mutuel de Bretagne renforce son soutien aux étudiants en situation de précarité

Le 30 mars 2026 - **Chaque année, le Crédit Mutuel de Bretagne vient en aide, au travers de ses dispositifs de solidarités, à des milliers de particuliers, professionnels et associations fragilisés par des circonstances de vie ou des difficultés économiques. Le soutien à la jeunesse et la lutte contre la précarité sociale figurent notamment, aux côtés de la santé et du bien vieillir, parmi les grandes causes que la banque territoriale bretonne a à cœur de soutenir tout particulièrement. Sensible à la question de la précarité étudiante, et attentif au bien-être financier de ses clients, le Crédit Mutuel de Bretagne a réalisé en décembre dernier une action spécifique “Solidarité étudiants” en faveur de plus de 180 de ses clients : chacun d’entre eux a reçu un don, pour un montant global de 92 000 €. La reconduction de ce dispositif vient d’être décidée pour 2026, pour un montant total de 100 000 €, avec la volonté d’en faire bénéficier un plus grand nombre.**

La précarité étudiante est un enjeu social croissant : coût de la vie en hausse, revenus précaires et aides insuffisantes fragilisent de nombreux jeunes. Ces difficultés affectent la santé physique et mentale et compromettent la réussite des études, affectées par des inégalités persistantes. Près de la moitié des étudiants disposent ainsi de moins de 100 € par mois une fois le loyer et les charges réglés*. Face à cette réalité, les acteurs locaux jouent un rôle clé pour apporter des réponses concrètes et ciblées.

C’est dans ce contexte que fin 2025, 184 jeunes clients ayant contracté un prêt étudiant, et identifiés par les Caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne, se sont vu attribuer un don de 500 €. Un coup de pouce qui correspond en moyenne à une année d’intérêts de crédit, et représente une dotation globale de 92 000 €.

Pour 2026, la banque territoriale vient d’acter la reconduction et l’élargissement de ce dispositif “Solidarité Etudiants”. A partir d’avril, les étudiants sociétaires de moins de 26 ans, détectés en situation de fragilité financière par leur conseiller en Caisse locale, qu’ils aient contracté ou non un prêt pour financer leurs études, pourront se voir attribuer **une aide forfaitaire pouvant aller de 100 € à 500 €** (par tranche de 100 €), selon chaque situation. Une enveloppe de 100 000 € est consacrée à la poursuite de ce dispositif pour

cette année. Les bénéficiaires pourront également profiter d'un **accompagnement à la gestion de leur budget**.

Fidèle à ses valeurs coopératives et mutualistes, et en cohérence avec sa Raison d'être et la qualité d'entreprise à mission du Crédit Mutuel Arkéa, le Crédit Mutuel de Bretagne place la solidarité et l'accompagnement des publics fragiles au cœur de son action. De nombreuses initiatives concrètes sont ainsi déployées tout au long de l'année, avec l'appui des administrateurs et des collaborateurs des Caisses Locales.

"Ouvert sur son environnement et attentif aux situations de fragilité, le Crédit Mutuel de Bretagne veille à être utile à sa région, à ses clients et sociétaires. Ce dispositif "Solidarité étudiants", volontairement simple, décentralisé et réactif, s'appuie sur la connaissance des conseillers des Caisses Locales pour repérer et accompagner les jeunes les moins favorisés - preuve que la présence locale et la relation de confiance font la différence. Il s'inscrit en parfaite cohérence avec l'engagement que nous avons pris dans le cadre de notre Plan stratégique "Faire 2030", de réserver une partie de notre résultat à des actions solidaires, pour renforcer la cohésion locale et soutenir concrètement ceux qui en ont le plus besoin."

Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel Arkéa

*Baromètre IFOP pour COP1 "La précarité étudiante en France : quelle réalité ?" - Juillet 2025

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 310 points d'accueil, de conseil et d'expertise, dont 201 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, 2 000 administrateurs et près de 1,9 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Banque responsable, le Crédit Mutuel de Bretagne s'engage pour une finance respectueuse de son environnement et de toutes ses parties prenantes. En écho à sa Raison d'être, il s'inscrit dans une démarche de performance globale au travers d'actions sociétales, territoriales et environnementales concrètes. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées. Plus d'informations sur www.cmb.fr

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com - 06 86 27 26 57